

2° Ceux en *re*, (contract de ERE) CRAÏRE, POUR CREDERE; VENDRE, POUR VENDERE; PARUTRE, DE APPARERE; CONDURE de CONDUCERE.

3° Ceux en *i* (*ire* des latins et des italiens, *ir* du français) SENTI, *sentire*; VENI, *venire*; BAILLI, donner; vieux mot celte italianisé, dont nous avons conservé la racine dans bail. (on dit encore en style de palais, *bailler*, donner à bail.)

A cette dernière classe se rapportent beaucoup de mots français en *er* et *ir*, qui ne sont eux-mêmes que des contracts de la troisième conjugaison, *er*, *ir*, pour *ier* ou *ire*.

Afin d'en faire mieux saisir les similitudes et les dissemblances, je mets en regard les trois dialectes. Quant au français, je ne l'y ait fait figurer qu'accidentellement, comme point de comparaison; chacun pouvant y suppléer à sa guise.

#### 1<sup>re</sup> CONJUGAISON EN ò; ARE DU LATIN ET DE L'ITALIEN.

##### INDICATIF PRÉSENT.

<i>Latin.</i>	<i>Italien.</i>	<i>Roman ou patois.</i>
Ego am o (1).	Io am o.	J' am o.
Tu am as.	Tu am i.	T' am e.
Ille am at.	Egli am a.	Al àm e.
Nos am amus.	Noi am iamo.	Nos am ons.
Vos am ate.	Voi am àte.	Vos am ôs.
Illi am ant.	Eglio am ano.	Is am ont.

(1) Dans l'italien, comme dans le latin, l'adjonction du pronom *ego, io*, est facultative et ne s'emploie que quand la clarté du discours l'exige. Il n'en est pas de même pour les dialectes qui en dérivent; la désinence ne distinguant pas assez nettement les personnes. Si je le fais figurer avec le latin dans ce temps, c'est afin d'en mieux démontrer la filiation et les nuances décroissantes. La première personne *ego, io* de l'italien, se trouve réduite dans le patois et le français à la simple consonne *j*; la seconde est mieux conservée, ainsi que la troisième. Celles du pluriel n'ont presque subi aucun changement.